

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 février 2023

Canal de l'Ourcq (Paris 19e) : 246 PERSONNES MISES A L'ABRI

Jeudi 9 février 2023, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, avec le concours opérationnel de la préfecture de police, a procédé à une opération de mise à l'abri, au niveau du canal de l'Ourcq (Paris 19^e).

Tôt dans la matinée, les services de l'Etat se sont mobilisés afin d'orienter vers un hébergement les personnes dormant à la rue au niveau du canal de l'Ourcq où un campement s'était formé. Grâce à la solidarité nationale, 179 personnes ont été orientées en région (hors Île-de-France) et 67 en Île-de-France. Elles bénéficieront d'une évaluation de leur situation administrative, ainsi que d'un accompagnement social et sanitaire.

Cette quatrième mise à l'abri depuis le début de l'année confirme la mobilisation permanente de l'État pour accompagner les personnes les plus vulnérables. Ainsi, 708 personnes ont été mises à l'abri depuis janvier 2023.

En Île-de-France, chaque nuit, ce sont plus de 200 000 personnes en situation de précarité qui bénéficient d'une prise en charge au titre de l'hébergement.

Les chiffres clés

2023 :

- 4 opérations de mise à l'abri en 2023 au bénéfice de 708 personnes

2022 :

- 19 opérations de mise à l'abri en 2022 au bénéfice de 6 668 personnes dont 1 399 personnes en famille

- 19 080 orientations vers le dispositif national d'accueil en région dans le cadre du schéma national des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés (SNADAR)

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

Préfecture de Police
ppcom@interieur.gouv.fr